

Arles, le 21 janvier 2022

M. Christophe Mirmand  
Préfet des Bouches-du-Rhône  
Préfecture des Bouches-du-Rhône  
Place Félix-Baret  
CS 80001 13282  
Marseille Cedex 06

Ref JJAAN0032022

**Objet : Demande de dérogation à l'article L.411-1 au titre de l'article L.411-2 du Code de l'environnement à des fins scientifiques**

Monsieur le Préfet,

Dans le cadre des études scientifiques menées par la Fondation Tour du Valat, centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, nous sollicitons votre bienveillance pour instruire une demande dérogatoire d'autorisation de capture d'espèce protégée à des fins scientifiques.

Cette dérogation, nous permettra de poursuivre les études écotoxicologiques que nous menons sur les reptiles en Camargue depuis 2018, en nous permettant de collecter les reptiles trouvés morts.

Vous remerciant par avance de la suite que vous donnerez à notre demande, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de mes plus cordiales salutations,



Jean Jalbert  
Directeur Général